

Bac Montalembert

Tarifs au 15/04/2026

HORAIRES




			
15 min	1,30 €	0,45 €	0,65 €
1h	5,10 €	1,75 €	2,55 €
3h	15,30 €	5,25 €	7,65 €
heure supp.	5,10 €	1,75 €	2,55 €
De 9h à 24h	45,90 €	15,75 €	22,95 €
Indemnité forfaitaire ⁽¹⁾	45,90 €	15,75 €	22,95 €

FORFAITS⁽²⁾

			
A retirer à l'accueil à votre arrivée			
2 jours ⁽³⁾	71,00 €	24,00 €	35,00 €
3 jours ⁽³⁾	94,00 €	32,00 €	47,00 €
1 semaine ⁽³⁾	154,00 €	53,00 €	77,00 €
1 mois ⁽³⁾	443,00 €	155,00 €	155,00 €

ABONNEMENTS

PLACE LIBRE

			GPL ⁷			⁽⁵⁾
Mensuel	403,00 €	141,00 €	282,00 €	201,00 €	302,00 €	
Trimestriel	1148,00 €	401,00 €	803,00 €	572,00 €	860,00 €	
Annuel	4030,00 €	1410,00 €	2820,00 €	2010,00 €	3020,00 €	
Annuel ⁽⁴⁾ prélevé mensuellement	369,00 €	128,00 €	257,00 €	184,00 €	257,00 €	

PLACE LIBRE RÉSIDENTS

		
Mensuel	211,00 €	73,00 €
Trimestriel	601,00 €	208,00 €
Annuel	2110,00 €	730,00 €
Annuel ⁽⁴⁾ prélevé mensuellement	193,00 €	66,00 €

PLACE LIBRE NUIT (20h à 8h)

	
Mensuel	196,00 €
Annuel ⁽⁴⁾ prélevé mensuellement	179,00 €

PLACE RÉSERVÉE

		
Mensuel	503,00 €	201,00 €
Trimestriel	1433,00 €	572,00 €
Annuel	5030,00 €	2010,00 €
Annuel ⁽⁴⁾ prélevé mensuellement	460,00 €	184,00 €

VÉLO

Mensuel	10,00 €
Trimestriel	25,00 €
Annuel	75,00 €

Tarifs TTC au 15/04/2026 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. * Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. ⁽¹⁾ Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. ⁽²⁾ Tout dépassement de forfait sera facturé sur la base des premières tranches de la grille tarifaire en vigueur. ⁽³⁾ Date à date. ⁽⁴⁾ Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire. ⁽⁵⁾ Ce tarif évoluera annuellement pour atteindre progressivement le tarif abonnement «voiture place libre» applicable : En 2026=70%... 2031=100%. Les services complémentaires (recharges, réservations...) sont payants. ⁽⁶⁾ Hors recharge électrique.

Toutes nos coordonnées, parkings et tarifs sur www.saemes.fr